

c'est à qui mettra le plus de mots anglais dans la conversation française. Il rapporte nombre de "locutions que n'ont jamais *éjuculées* les avocats canadiens les plus coupables d'anglomanie."

Je signale cette opinion par patriotisme, et, par dilettantisme littéraire, j'en recueille la formule si distinguée. Il ne reste qu'un point à éclaircir. L'auteur nous enseigne, à la page suivante (74), que *Teaboard* signifie Plateau en français, et Cabaret "en langue vernaculaire"; eh bien! je voudrais savoir s'il faut prendre "éjaculer" à la française ou *vernaculairement*. Cela est essentiel pour décider si l'expression est réellement une prime-rolle de bonne odeur.

On passe ensuite à une espèce de dénombrement des Canadiens qui parlent bien et des Canadiens qui parlent mal.

Nous apprenons que Mgr Bourget et M. Laflamme ont une commune "défectuosité"; ils prononcent tous deux *gloère, nition*. Cependant, le digne prélat, qui a beaucoup voyagé et qui est aimé du Ciel, "n'a pu qu'il ne vît que personne, par delà l'Atlantique, ne prononçait de la sorte"; il s'est amendé. On nous laisse sous l'impression que M. Laflamme est resté dans l'impénitence, par esprit d'opposition peut-être.

N'a pu qu'il ne vît que est une tournure élégante qu'il faut saisir au passage; l'auteur y tient beaucoup. Parlant du procureur-général Angers: "Il ne pouvait, ce semble, qu'il n'aperçût que la dite Cour Supérieure..." De M. Garneau: "Je ne puis que je ne revienne à